



Obligations des enfants envers leurs parents

Par **xanya**, le **27/06/2009** à **16:19**

Bonjour,Voilà, ma mère qui va sur ces 50 ans n' a jamais voulu ou pû mettre des sou de côté donc en cas de pépin elle ne peut compter que sur moi qui suis souvant à ras les paquerette et de plus j'ai une petite fille de 5 ans.Elle ne souhaite pas prendre de mutuelle et dis qu' elle peut pas tout faire faire plaisir à sa ptite fille et payer une mutuelle en cas de pépin.nje lui ai expliquer que je préférais qu'elle soit protéger que de faire des cadeaux car en cas de soucis s'est à moi que l'on demanderait des comptes mais elle n'en tiens pas compte.nElle à droit depuis peu à la cmu mais elle ne fais rien pour s'y inscrire.nrnma question est la suivante existe t'il un moyen de me protéger moi et ma fille contre la loi qui dit que l'on doit assistance à nos parent si il ne peuvent pas payer.rnJ'adore ma mère mais je trouve que son attitude n'est pas responsable pour un avenir qu'elle ne veut pas entrevoir car il lui fait peur mais en même temps elle pourrait détruire le peu que j'ai réussi à construire par manque de prévoyance et de maturité.nrnOn s'aide mutuellement souvant mais je trouve que cette loi peu avoir de très lourd dégat financier dans une famille déjà modeste dans l'avenir, alors j'essai de lui faire comprendre certaines choses mais rien y fais.nrnQue puis je faire ?

Par **Petit Pierre**, le **27/06/2009** à **19:50**

Xanya,nrnnon, je ne vois aucun moyen de vous protéger contre votre obligationnalimentaire envers votre maman. (Art 205 du C.C.).nrnIl n'y a que quelques cas où un enfant peut échapper à ce devoir,nc'est si ses parents l'ont abandonné, ou maltraité de façon notoire.nLe JAF peut alors exempter l'enfant de son devoir d'aide envers ses parents.nrnMais cela ne parait pas du tout être votre cas, fort heureusement d'ailleurs.nrnLe premier pas important à franchir est de la décider à faire les démarches CMU,rnet d'adhérer à une mutuelle. Ce sont deux points absolument essentiels.nrnEssayez de trouver des parents, des proches, des

amis, qui pourraient vous aider à la convaincre. Je ne vois que
cela.

Cordialement,

Pierre